

DEMANDE DE REMBOURSEMENT EN LIGNE SUR  
[www.cecilprorembourselatva.com](http://www.cecilprorembourselatva.com)



Ou par courrier en complétant le bulletin de participation mis à votre disposition dans ce magasin ou téléchargeable via ce QRcode.

OFFRE  
**TVA**  
REMBOURSÉE\*

FABRIQUÉ EN FRANCE - J.B.A.

## SATURATEURS



SX 630



SX 735



SX 835

## LASURES



LX TE



LX 530

## FINITIONS INTÉRIEURE

Bases à  
teinter +  
Colorants



PE M35



PE V35



PE S35



PE V55



PE M55



PE S55



PE MTE



PE MLG



PE SLG



PE MFP



PE SOL

## PEINTURES FAÇADES



PEF ACRYL



PEF PLIO



PEF SILOX

## FINITIONS EXTÉRIEURES



PE FER



PE B45



PE B60



PE PBM

\*Les Primaires et peintures d'impression IP Façades, IP Fer, IP Bois, IP Sol, LX500, SX600, IP15, IP35, IP55 et entrée de gamme LX 515, PE M15 et PE S15 sont exclus de cette offre. Remboursements cumulables tout au long de la période, limités à 100€ par bénéficiaire. Produits dangereux, respecter les précautions d'emploi.

**DU 19 MAI  
AU 31 JUILLET  
2025**

## C'est simple et rapide !

- 1 - Remplissez le formulaire en ligne avant le 31/08/25
- 2 - Téléchargez votre preuve d'achat après avoir entouré le(s) produit(s) concerné(s)
- 3 - Vous serez remboursé-e directement sur votre compte bancaire

Vous pouvez également envoyer votre demande par LA POSTE à CECIL PROFESSIONNEL - Opération ODR N°37 - 85 av. Marius Berliet - 69970 CHAPONNAY

- Vos coordonnées lisibles et sans rature (nom + prénom + adresse complète + téléphone + adresse mail)
- Le(s) code(s) barre du(des) produit(s) acheté(s) à recopier sur papier libre
- Votre preuve d'achat (facture) après avoir entouré le(s) produit(s) concerné(s)
- Un RIB (Relevé d'identité Bancaire émanant d'une banque française)
- Ce bulletin dûment complété (cases en bas de page)

EXTRAIT DE REGLEMENT - Pour toute demande envoyée avant le 31 août 2025. Remboursement effectué par virement bancaire sur la base du montant de TVA déboursé et dans la limite de 100€ cumulés par bénéficiaire, dans un délai d'environ 10 semaines suivant la réception du dossier complet. Offre cumulable sur la période (19 mai au 31 juillet 2025), valable pour les personnes majeures, en France métropolitaine et en Corse aux conditions évoquées ci-dessus. Conformément à la Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 et à la Réglementation Européenne n° 2016/679 sur la protection des données personnelles (RGPD), vous êtes informé-e du droit d'accès, de modification et de rectification et de suppression des données vous concernant, qui peut s'exercer sur simple demande auprès de CECIL PROFESSIONNEL et à l'adresse de l'opération. Le règlement, déposé à la SELARL 812 - HUISSIERS, huissiers de justice associés, 88 boulevard de la Reine - 78000 Versailles, peut être envoyé gratuitement sur simple demande à l'adresse de l'opération. Il est également disponible sur [www.cecilprorembourselatva.com](http://www.cecilprorembourselatva.com). Le remboursement du timbre est inclus dans les 20%. Toute demande illisible ou incomplète ne sera pas traitée. Toute réclamation effectuée après le 31 août 2025 sera rejetée.

### Cochez les cases ci-dessous - conformément au RGPD

- J'accepte que mes coordonnées soient utilisées durant toute la durée du jeu pour le traitement de cette offre.  
**IMPORTANT : si vous ne cochez pas cette case, votre demande de remboursement ne pourra être traitée.**
- J'accepte de recevoir des informations et des offres de CECIL PRO. Vos données seront conservées pendant 3 ans et seront exclusivement utilisées pour vous transmettre des informations de notre groupe.
- J'accepte de recevoir des informations et des offres de V33. Vos données seront conservées pendant 3 ans et seront exclusivement utilisées pour vous transmettre des informations de notre groupe.

Nom ..... Prénom.....